Article 31 du Règlement

En cette Année internationale de la famille, j'ai l'intention de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire visant à assurer une aide financière égale à toutes les familles dans le besoin, indépendamment de la solution qu'elles choisissent pour la garde de leurs enfants.

[Français]

LA BARGE IRVING WHALE

M. Patrick Gagnon (Bonaventure—Îles—de—la—Madeleine): Monsieur le Président, la semaine dernière, le Comité Gagnon—Easter tenait deux rencontres de consultations sur le dossier Irving Whale, cette barge qui a coulé il y a 24 ans entre l'Île—du—Prince—Édouard et les Îles—de—la—Madeleine. Je tiens à vous dire qu'il s'agissait là des premières consultations publiques à se tenir sur la présence de l'épave Irving Whale. Je tiens à féliciter très sincèrement les 24 intervenants qui se sont présentés devant le Comité Gagnon—Easter, les associations, les scientifiques, les municipalités et les individus que nous avons écoutés. Enfin, ils ont pu nous faire part de leurs revendications.

• (1415)

Je veux également souligner l'excellente collaboration et le professionnalisme de mon collègue de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Wayne Easter, député de Malpèque. Cet exercice démocratique nous a permis de nous rendre dans nos comtés respectifs et de connaître les inquiétudes de la population face à cette bombe à retardement écologique.

Je désire vous dire enfin que nous avons fait un meilleur travail que le ministre de l'Environnement il y a plus de trois ans, c'est-à-dire l'actuel chef de l'opposition.

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ ROGERS COMMUNICATIONS

M. Simon de Jong (Regina—Qu'Appelle): Monsieur le Président, l'acquisition de Maclean Hunter par Rogers marque la naissance d'un monopole qui aura de profondes répercussions sur le Canada dans les années à venir. Jamais auparavant dans l'histoire de l'industrie culturelle canadienne un événement d'une telle importance ne s'était produit.

Cette société contrôlera à elle seule non seulement toute une série de journaux, de magazines et de stations de radio, mais aussi presque toute l'industrie de la câblodistribution. L'autoroute de l'information au Canada est devenue la propriété privée d'une personne qui, par le truchement de sa société, pourra en contrôler l'accès de même que ce que nous verrons.

Ce n'est pas un grand jour pour la libre circulation de l'information et des idées, pour la concurrence et pour l'industrie canadienne du spectacle. Ce marché marque un point tournant dans l'avenir technologique et culturel du Canada.

Le gouvernement ne peut pas se contenter de se cacher derrière le CRTC et le Tribunal de la concurrence. Il doit élaborer ses propres positions.

J'exhorte le gouvernement à former un comité parlementaire afin qu'on puisse déterminer, dans le cadre d'un processus ouvert, où résident les intérêts de notre pays pour ce qui est de la propriété de notre autoroute de l'information.

[Français]

LES ÉLECTIONS PARTIELLES DANS SHEFFORD

M. Martin Cauchon (Outremont): Monsieur le Président, j'aimerais simplement entretenir la Chambre sur la récente victoire du Parti libéral du Québec lors des élections partielles dans Shefford. C'est une victoire importante parce que, au cours de cette victoire, les troupes du Parti libéral du Québec l'ont emporté sur le Parti québécois, qui est, en fait, le patron du Bloc québécois, le parti de l'opposition officielle. Cette élection est importante puisqu'elle marque le pas de la prochaine élection provinciale au Québec.

Nous avons perçu à travers cette élection l'humeur de l'électorat au Québec qui, certes, veut entendre parler d'économie et qui nous a aussi envoyé un message clair à l'effet que le développement du Québec passe également par la fédération canadienne.

[Traduction]

LE MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA GUERRE DU VIETNAM

M. Grant Hill (Macleod): Monsieur le Président, entre 1958 et 1975, quelque 40 000 Canadiens ont joint les rangs de l'armée américaine et bon nombre ont servi en Asie du Sud-Est et à la guerre du Vietnam.

À Washington, les noms de plus de 100 Canadiens qui ont perdu la vie ou sont disparus au combat sont gravés sur le monument commémoratif de la guerre du Vietnam. Un des noms qui y figure est celui d'un proche de ma famille, Paul Stuart Laverock.

Le 9 juillet 1994, une coalition canadienne dévoilera le monument national à la mémoire des anciens combattants canadiens de la guerre du Viet Nam qui ont donné leur vie ou qui sont toujours portés disparus en Asie du Sud-Est.

Ce monument devrait être érigé à Ottawa. Cependant, on n'a encore offert aucune parcelle de terre à ce jour pour ce monument qui est certes petit, mais qui a toutefois une valeur hautement symbolique.

Au nom des Canadiens qui ont donné leur vie ou qui sont portés disparus au Vietnam et des milliers de Canadiens qui ont perdu des proches lors de cette guerre, j'exhorte aujourd'hui le gouvernement à offrir une parcelle de terrain convenable pour l'érection de ce monument commémoratif.